
Délibération n° 32	Conseil Municipal du lundi 10 juin 2024
Service : Office Municipal de Tourisme	Domaine de compétence : 7.1 Décisions budgétaires
<p>Le Lundi Dix Juin deux mille vingt quatre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de la Corderie, sous la présidence de Monsieur le Maire.</p>	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Date de convocation : 31/05/2024</p> <p>Membres présents : 19</p> <p>Membres ayant donné pouvoir : 6</p> <p>Membre(s) excusé(s) : 2</p> <p>Membre(s) non excusé(s) : 6</p> <p>Nombre de votants : 25 puis 23 (Mme DELSAUX Dominique quitte la séance à 18 h 55)</p> <p>Affiché le 13/05/2024</p> </div>	<p>Présents : Monsieur Franck TINDILLER, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Charles LANQUETIN, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Bernard WAUQUIER, Madame Dominique DELSAUX Adjoints, Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Lyliane DUFOUR, Madame Caroline ROSSIGNOL, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur Philippe RAMET, Madame Marie-Antoinette LISIK, Madame Coralie PRUVOST, Monsieur Adrien BACLET, Monsieur René BONVOISIN, Madame Andréa ÉLYSÉ, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE. Conseillers municipaux.</p> <p>Absents excusés ayant donné pouvoir : Madame Nathalie TILLIER à Madame Aurore WACOGNE, Madame Christelle BEURAIN à Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Laurence PLAISANT à Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN à Monsieur Philippe RAMET, Monsieur Frédéric CADET à Madame Dominique DELSAUX, Madame Sophie DENEUX à Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE.</p> <p>Absent (s) excusé (s) : Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN.</p> <p>Absent (s) non excusé(s) : Madame Marine NEMPONT, Madame Justine GOSSELIN, Monsieur Maxime GUERVILLE, Monsieur Grégory HURTREL, Monsieur Jean-Paul HAGNÉRE et Monsieur Xavier BRASSART.</p> <p>Votants : 25 puis 23 (Madame Dominique DELSAUX quitte la séance à 18 h 55)</p> <p>Secrétaire de séance : Madame Aurore WACOGNE</p>
<p>Objet : Tarifs publics du Pôle Tourisme « Corderie » (suite) à compter du 1^{er} janvier 2024 - « Bagatelle »</p>	
<p>Rapporteur : Monsieur Franck TINDILLER, Maire de la ville d'Etaples-sur-mer</p>	
Synthèse de la délibération :	Autoriser la vente de la billetterie du Parc d'Attractions « Bagatelle » au Pôle Tourisme « Corderie »

Vu la commission n°3 « Rayonnement de la ville d'Etaples-sur-mer du 29 mai 2024,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser la vente de billetterie « Bagatelle » au Pôle Tourisme « Corderie » selon les conditions tarifaires ci-dessous :

Les tarifs applicables, à compter du 1^{er} janvier 2024 sont les suivants :

- Billetterie vendue au Pôle Tourisme « Corderie » au tarif unique de 23.90 €.
- Commission reversée au Pôle Tourisme « Corderie » : 8 % sur le tarif unique de 23.90 € soit 1.91 € par billets vendus.
- Validité de la billetterie sur 2 saisons (2024 et 2025).
- Le Pôle Tourisme « Corderie » sera facturé sur l'achat des billets avec paiement différé.

La délibération est adoptée par 23 voix pour.

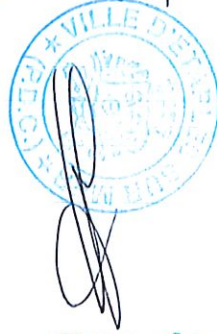
Vu pour être affiché le 13 Juin 2024 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire
Franck TINDILLER



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication
d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.

Le 11/06/24



paiement différé
validité 2 saisons.
com 8/10.



Bon de commande 2024

À compléter, à photocopier (conserver l'original) et à envoyer
à : Réservation Parc Bagatelle - RD 940 - 62155 Merlimont

BILLETTERIE ACHAT

Office de tourisme et Camping

Vos Coordonnées (tous les champs sont à remplir)

Raison sociale

Adresse

Code postal | | | | Ville

Nom, Prénom

Fonction

Email

Tél | | | | | | | | | | Mobile | | | | | | | | | |

Conformément à la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant. Par notre Intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos coordonnées et, si possible, votre référence client.

BILLETTERIE ACHAT

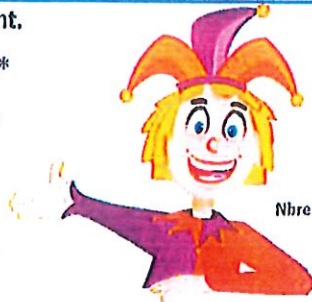
20 billets minimum par commande
Validité saison printemps/été 2024 - 2025

Tarif unique Adulte/Enfant.

Tarif Vente **23.90€***

Achat Net **21.99€***

* Les Tarifs calsses 2024
28,90€ Adulte (12 ans et +)
23,90€ Enfant de 4 à 11 ans
Gratuit Enfant de - de 4 ans



Nbre de billets individuels : x **21.99 €** =€

Service Réservation : 03 21 89 06 38
ou reservation@parcbagatelle.com

Commerciaux :

Edwige SEGRET 06 34 04 44 99
Emmanuel LEFEBVRE 06 07 08 52 46

MONTANT TOTAL DE LA COMMANDE

= €

Mercl d'accompagner votre règlement au Bon de Commande

date, signature et Cachet de l'établissement :

Les CGV sont disponibles sur <https://www.parcbagatelle.com/CGV>

Ce document n'a pas de valeur de bon d'échange et ne peut être considéré comme une preuve de paiement

